

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Codro réservé à l'autorité eméromementale



l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site informet de l'autorité environnementaile

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception :	9	Dossler complet	le ;		N° d'enregistrement :
		1. Intitu	lé du projel		
Défrichement d'une par	celle de peuplier				
Défrichement d'une parcelle de peuplier 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétillonnaire(s) 2.1 Personne physique Norn MARMIE Prénom Michel 2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale Norn prénom et qualfé de la personne parallé de la personne morale CCS / SIRET Forme juridique Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1 3. Colégarie(s) applicable(s) du lableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet N° de catégorie et sous-catégorie Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (préciser les éventuelles rubriques lissues d'autres nomenclatures (ICPE IOTA, etc.)					
The second secon		iu (ou des) maître(s) (i'ouvrage ou du	(ou des) pé	fllonnaire(s)
			Prénom Michel		
2.2 Personne morgie					
RCS / SIRET			Forme I	uridique	
	Joign	ez à votre demand	ie l'annexe obl	igatoire nº	
3. Catégorie(s) applic	cable(s) du lable	rau des sevils et critè	res annexé à l'ai	ticle R. 122-	2 du code de l'environnement et
N° de calégorie et s	ous-catégorie	(Préciser les éventu	s du projet au re elles rubriques is	gard des se sues d'autre	vils et critères de la catégorie s nomenciatures (ICPE, IOTA, etc.)
47a		Défrichement soum	is à autorisation a	u titre de l'ar	ticie L341-3 du code forestier en
				nt sur une su	perficie totale, même fragmentée,
		de plus de o.5 Hecta			
	700				(100 to 100 to 1
			200		
		4. Caracteristiques	générales du pr	oje!	
				ve 8.1 du foi	mulaire
Le projet consiste à char Il s'agit d'une ancienne p			forestière.		
Les parcelles seront rem		•			
			ATT THE PART ASSESSED	W. Calley	

4.2 Objectifs du projet L'objectif du projet est de remettre en culture agricole des parcelle	5
43 Décituez semmelrement le profet	
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase fravaux	
Arrachage des souches et nettoyage des parcelles au broyeur	
1200-10	and the second s
A 2 O classical phonos dissociations	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation Les parcelles seront cultivées de manière classique	

	viorisation(s).
u projet et superficie globale de l'opération - pré-	cisor les unités de mesure villages Valeur(s)
	Valeur(s)
Coordonnées géographiques Long.	17 • 60 • 76 " Lat, 63 • 60 • 29 " 5
Pour les catégories 5° a), 6° a), 6) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d). 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° : 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : Point de départ : Long	Let. 9 1 11 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
nsion d'une installation ou d'un ouvrage extisic ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une éx ent les	
	Coordonnées géographiques Coordonnées géographiques Coordonnées géographiques Long. 4 Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a), b), c), d), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R, 122-2 du code de l'environnement : Point de départ : Long Communes traversées :

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensiblité environnementale de la zone d'Implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oul	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'Intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X		ZNIEFF 2 L'Ourbise et le marais de la mazière
En zone de monlogne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	Line -	X	
Sur le territoire diune commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halleutique ou un parc naturel régional ?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté au le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	X		Aux abords du périmètre monument historique 320En02 Ruines de l'Eglise de Saint Savin
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oul	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	X		Directive habitats FR7200738 L'Ourbise
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disposibles 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Out Non incidences potentialles Appréciez sommalrement l'impact pofentiel Engendre-t-li des prélèvements X deau ? Si oui, dans quel milleu ? Impliquera:t-II des drainages / ou des modifications П X prévisibles des masses d'equ souterraines? Ressources Est-II excédentaire X en matériaux? Est-Il déficitaire en matériaux? Si out, utilise-t-li les X ressources naturelles du sol ou du sous-301 ? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la X blodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? **Milleu naturel** st le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-ll X susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard

de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X		Consommation d'espace forestier au profit d'espace agricole
	Est-Il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-Il concerné par des risques natureis ?		X	
	Engendre-til des risques sanitaires s Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-li das déplacements/des trafics		X	
Nulsances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nulsances sonores ?		X	

	Engendre-t-li des odeurs ? Est-li concerné par des nuisances offactives ?	X	
	Engandra-t-li des vibrations ? Est-li concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il das émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions Umineusos ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? St oui, dans quel milieu ?	X	
	Engendre-f-li des effluents 7		
	Engendre-t-ll la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

		4-34		Vu la situation et l'ampleur du projet il n'y aura aucun impact significatif.
Patrimoine /	Est-Il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		×	a di dicadori de l'arripreti du projecti il y data decen il ripuet agrifficati.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	X		Le projet favorise l'agriculture
i.2 Les incide approuvés	du sol ? ences du projet identi e?			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants d
	Non X Sloui, décri	vez les	quelle	:
The same of the sa				ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
The second second	nces du projet identit Non X Si out, déci			
And the last of th				
i.3 Les Incide				
The second second				
The second second				

JT)	Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les e gatts notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joir a agnexe <u>tr</u> aliant de ces éléments) :	net idr
	7. Auto-évaluation (facultatif) regard du formulaire rempt, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluati	on
Sec.	vironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	
u	la nature et l'ampleur du projet, une évaluation environnementale ne semble pas nécessaire	
	8. Annexes	
8.	8. Annexes 1 Annexes obligatoires	
8.		
8.	1 Annexes obligatoires	×
8.	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	
1 2	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir	X
2	Objet Document CERFA n°14734 inititulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié : Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du	X
1 2 3	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé : Saut pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10° 11°a) b) 12° 13° 22° 32 38° 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :	
1 2 3	Objet Document CERFA n°14734 Intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), c), d),	EX C

8.2 Autres annexes voloniairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

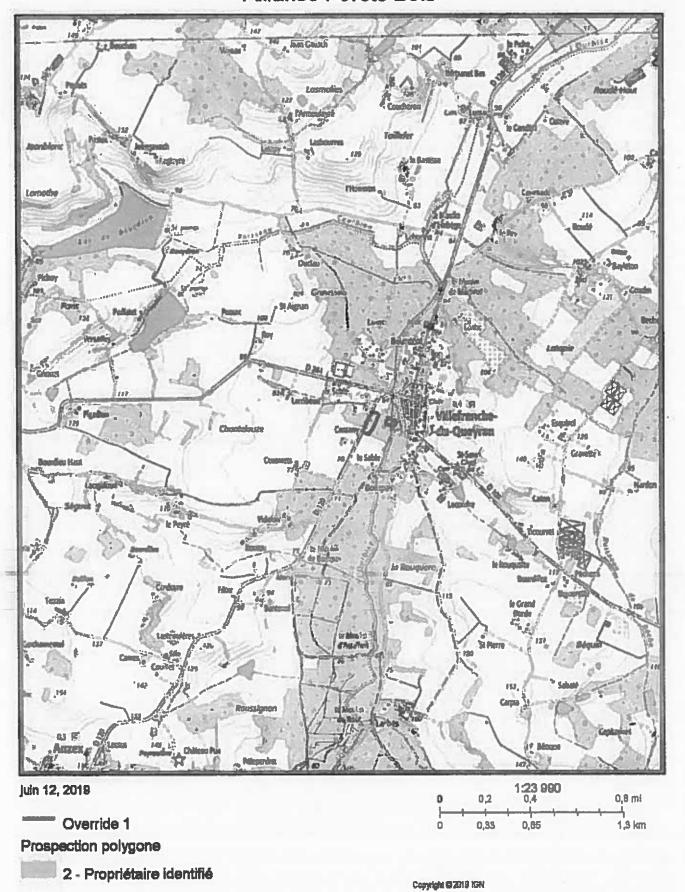
THE LOCAL PROPERTY.

Veulliez compléter le tableau dijoint en inciquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se raffachent

	Objet
	9 Forgoament of clanature
cadillesu	9. Engagement et signature
	ir lihonneur l'exactitude des renseignements ci-dessus
cetifie su	
	CANES AN In. OS/07/2019
	ir lihonneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

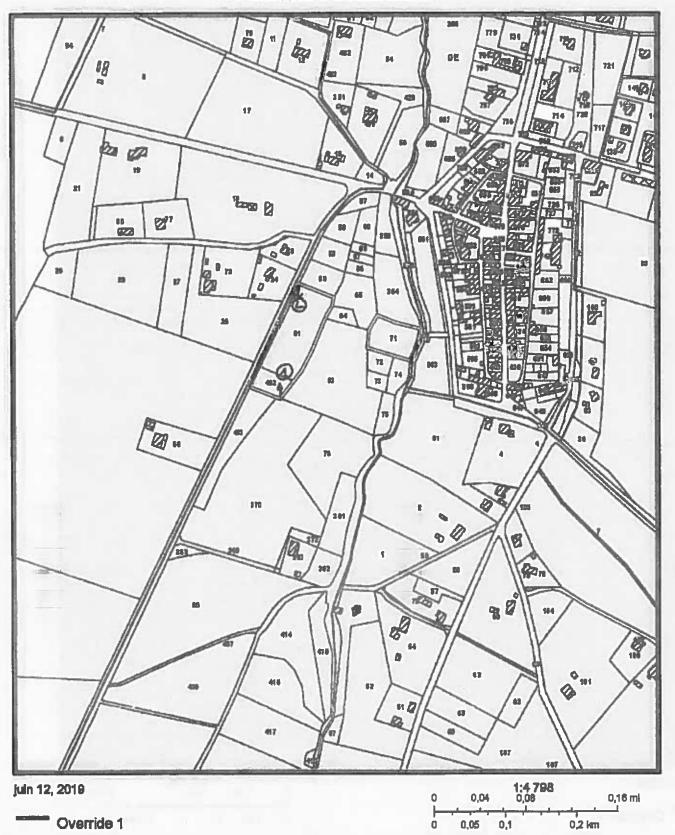


Alliance Forêts Bois





Alliance Forêts Bois



Alliance Forêts Bois



juln 12, 2019

Override 1



Est France 2019; Est France - IGN

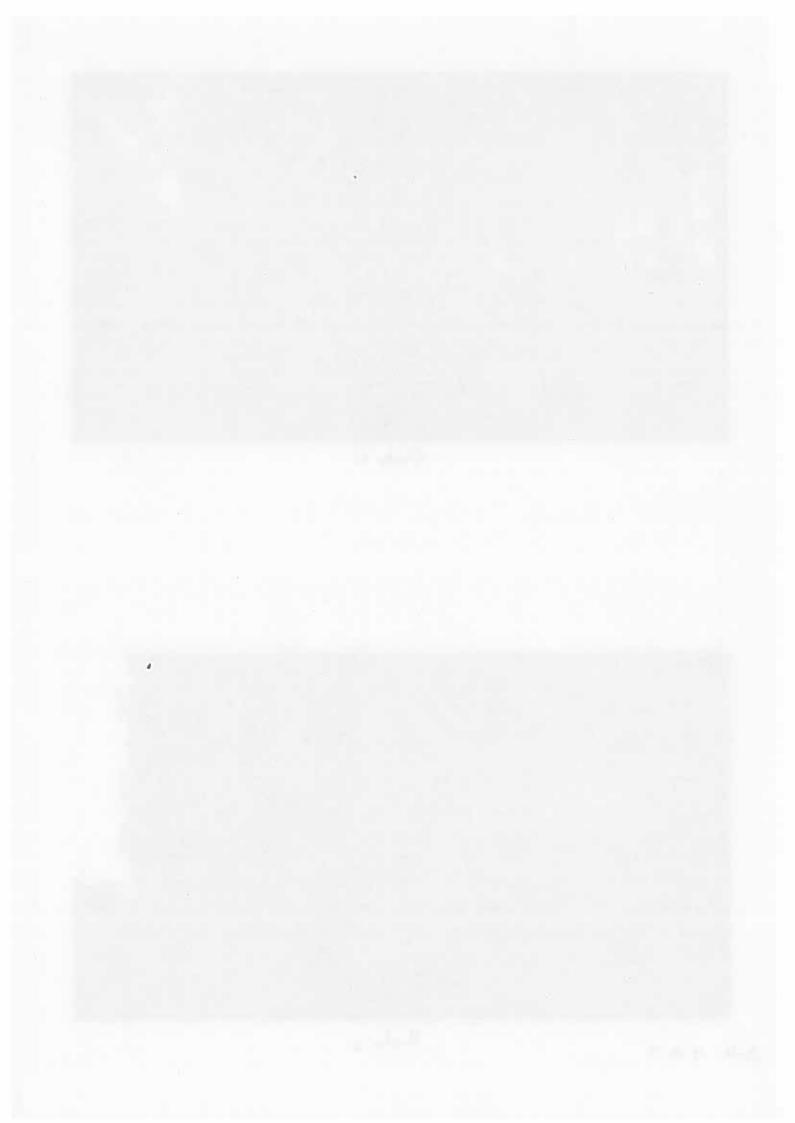


Photo 1



Photo 2

Dak: 14.06.19



Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé (Incidences, cumuls, mesures évitement/réduction...)

Nom du Projet : Déboisement d'environ 1.15ha de peupleraie pour mise en culture

Propriétaire: M. MARMIE Michel

Commune: Anzex (47)

Réf: 2019-008582MHLH_incomplet

Affaire suivie par : Marie Héène Lapeyre-Hamoir

1-Description du contexte

La commune d'Anzex est une commune rurale du Lot et Garonne. Les principales activités sont agricoles et forestières

On retrouve plusieurs types de sol sur la commune :

Des terrains de nature sableuse avec un pH plutôt acide et une faible qualité agronomique sur les zones enrésinées.

Des terrains plus riche, servant principalement pour l'agriculture.

Le projet consiste à déboiser des parcelles en peuplier ar le propriétaire ne souhaite pas reboiser. Celles-ci sont un peu trop sèche pour produire du bois de qualité.

2-Description de la zone d'implantation du projet

La parcelle B61 se siue en bord de la route départementale 120 et jouxte d'autres parcelles agricoles cultivées. La parcelle B61 se situe à proximité de parcelles agricoles et est entourées par des parcelles boisées. Elles avaient été boisées dans l'optique de produire du bois d'œuvre de qualité.

2.1-Usage actuel sur la zone de réalisation du projet

Les parcelles sont constituées d'un premier boisement de peuplier de moins de 30ans. Elles on tdonc u usage forestier.

2.2- Milieux naturels présents sur la zone

La parcelle B61 jouxte le site Natura 2000 « L'Ourbise »et se trouve également à environ 110 mètres de la ZNIEFF du même nom.

La parcelle B71 se trouve en totalité au sein de ce même site Natura 2000 et pou rmoitié au sein de la même ZNIEFF.

Les 2 parcelles étaient d'anciens champs et étaient cultivées autrefois. Elles se situent à proximité du bourg de Villefranche du Queyran.

Aucune zone humide n'a été référencée.

2.3-Espèces faune et flore de la zone

La végétation et les espèces présentent dans les parcelles de peupleraies semblent être assez commune.

La strate herbacée est composée majoritairement de graminées (ray-grass, fétuque élevée, dactyle, pâturin, houlque...)

Les espèces vu sur site semble être assez commune également (papillons, sauterelles, guêpes, araignées,

Néanmoins, la bordure de l'Ourbise, bordées d'aulnes glutineux et de frênes communs représentent un habitat relativement fragile avec des sols relativement sensibles qu'il est nécessaire de préserver.

Ce milieu est un habitat potentiel pour des espèces rares et protégées.

3-Caractéristiques de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) au titre du Natura 2000 « L'Ourbise » référencée FR7200738

Les données inscrites ci-dessous proviennent du formulaire standard de données correspondant à L'Ourbise. http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR7200738

Situation géographique:

Le site Natura 2000 de L'Ourbise représente 377 ha et se situe:

- dans la région Nouvelle Aquitaine
- 1 seul département : Le Lot et Garonne (47)
- 6 communes dont celle d'Anzex

3.1-Les espèces faune et flore de la ZPS

Types d'habitats présents sur le site et évaluation

Espèces inscrites à l'annexe II de la directivre 92/43/CEE et évaluation

Types d'habitats inscrits à l'ann	exe l			VII+(3==()	Évaluation du site				
		Superficie	Ozellas	Qualité des	AIBICID		ABIC		
Code	PF	(% de (onverture)	Grottes [nombre]	données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale	
3150 Lecs estrophez zaturels avec végétation du Magnopolamion ou de l'Hydrocharition		52,78 (1439			В	С	В	8	
91EQ Forêta alluviules à Aleus glutinosa et Frazenus escelular (Alno-Padion, Alsson incanae, Salcon elbae)	Х	18,85 (5 %)			8	С	8	A	

· PF : Forme prioritaire de l'habitat.

• Qualité des données ; G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

Représentativité ; A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».

Superficie relative: A = 100 pp > 15 %; B = 15 pp > 2 %; C = 2 pp > 0 %.

Conservation: A = «Excellent»: B = «Bonne»: C = «Moyenne / réduite».

Evaluation globale: A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

Espèces inscrites à l'annexe II de la directivre 92/43/CEE et évaluation

	Espice .			Pop	ulation pré	Evaluation du site						
	Value of the second			Tallie		Unité	Cat,	Qualité	Vielcio	Viole		
Oroupe	Code	Nom scientifique	Type	Min	Max	Direct	Clains	des	Pop.	Cons.	Jaol,	Glob.
L	1092	Austropotamobius pallines	р			1	Р		С	С	c	В
F	1096	Lampetra planeri	р			1	Р	:	С	8	С	С
F	1163	Cottus gobio	Р				Р		С	В	С	С
R	1220	Emys orbicularis	Р			1	R		С	В	С	В
М	1356	Mustela lutruole	Р			1	R		8	В	В	В
F	6150	Per chandrostoms toxastoms	p			1	Р		С	В	С	С

- Groupe : A = Amphiblens, B = Olseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

Type : p = aspèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).

Unité : 1 - Robridus, p - Couples : deutits = Aduts =

Sub-adultes , trees = Nonther de troncs , lufts = Toufles.

Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare. V = espèce très rare. P; espèce présente.

Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.

Population: A = 100 ≥ p > 15%; B = 15 ≥ p > 2%; C = 2 ≥ p > 0%; D = Non significative
 Conservation: A = effective is a = 68 cnas : C = eMoyenne / réduite».
 Isolement: A = population (presque) Isolée; B = population non Isolée, mais en marge de son aire de répartition; C = population non Isolée dans son aire de répartition élargie.
 Evaluation globale: A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	14 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	9 %
N15 : Autres terres arables	68 %
N16 ; Forêts caducifoliées	6 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	1 %

Autres caractéristiques du site

Vallée orientée Sud / Nord. Ancien bras mort de la Garonne (déconnecté). Fond du lit mineur sableux, sur sous-sol calcaire. Environnement forestier à l'amont.

Vuinérabilité : Une gestion est à définir pour intégrer les aspects touchant aux espèces inventoriées. Maîtrise des prélèvements d'eau.

Qualité et importance

L'interêt de ce type de milieu se comprend par sa rareté au sein du Lot-et-Garonne et justifie ainsi sa proposition au titre de la directive Habitats.

Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Incidence	s négatives			
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	intérieur / Extérieur [i o b]
Incidence	s positives			
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [iʃo[b]

• Importance : H = grande, M = moyenne, L = faible.

• Intérieur / Extérieur : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

Pollution: N = apport d'azote. P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

3.4 - Lien écologique avec le projet

La peupleraie est souvent présentée comme préjudiciable aux milieux où elle s'installe.

Par le fait qu'il s'agsisse d'arbres clônés qui ont un impact négatif sur la biodiversité, l'aspect paysager (fermeture du couvert, monoculture) pouvant favoriser les de développement d'insectes parasitaires ou pathogènes.

Ainsi, le projet visera à préserver au maximum la biodiversité existante.

Les feuillus en bordure de parcelles seront préservés.

4- Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé

Bien que les arbres jouent un rôle pour améliorer la qualité de l'eau, de l'air, le projet ne semble pas avoir d'impact majeur sur l'environnement local.

La santé ne sera pas non plus impactée.

4.1- Effets prévisibles du projet

Le projet va permettre de réouvrir le milieu.

4.2- Mesures d'évitement et de réduction

Tout comme en foresterie, les interventions se feront sur les périodes les moins sensibles pour la faune et la flore en s'assurant de la bonne portance des sols (intervention sur terrain sec).